*Conditions Générales 2022*

Chères familles,

C’est avec un très grand plaisir que nous accueillons votre enfant au sein de nos activités, et pour ce faire dans les meilleures conditions, nous vous invitons à prendre connaissance des documents ci-joints.

***Afin de garantir l’inscription de votre enfant, il est impératif de nous fournir un dossier complet, ainsi que le règlement. Un dossier par enfant lors de sa 1ère inscription au cours de l'année civile.***

***Nos tarifs*** sont calculés en fonction du ***quotient familial établi par la CAF du Doubs***. N’oubliez pas de renseigner votre numéro d’allocataire dans le dossier annuel, sinon tarification la plus élevée.

***Des frais d’adhésion par famille*** vous seront demandés lors de la 1ère inscription dans l’année civile.

***Les modalités tarifaires, les avantages familiaux, les aides et leurs conditions figurent dans le document « Programmes, détails et tarifs ».***

***Lors des repas***, nous veillons aux bons apports nutritionnels nécessaires, abordant ainsi la notion de sport santé avec les enfants. Possibilité d’inscrire votre enfant avec ou sans repas, sauf mention contraire.

***Les porteurs de handicap*** peuvent également accéder à nos offres avec des accompagnements individualisés. Des partenariats sont en place avec de nombreux professionnels spécialisés, nous permettant de leur proposer ces temps en inclusions avec des adaptabilités de planning. Consulter le dossier spécifique ou nous contacter.

***Remboursement :*** si annulation par la famille 7 jours ouvrés minimum précédents l’accueil de votre enfant, ou pour raison médicale de 2 jours ou plus et sous réserve de présentation d’un certificat médical (proratisé) ; si annulation par l’association et qu’aucune solution équivalente ne peut être proposée pour l’accueil de votre enfant.

Lors de l’inscription de votre enfant sur nos activités, vous vous engagez à :

* Certifier exacts les renseignements portés sur son dossier et sa fiche sanitaire.
* Autoriser votre enfant à participer aux différentes activités proposées et à utiliser les transports jugés utiles.
* Autoriser l’association à prendre toutes les mesures nécessaires pour mon enfant en cas d'urgence médicale.
* Autoriser l’association aux droits à l’image, son et écrit de mon enfant, exclusivement dans le cadre de ses activités.
* Dégager l'association de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels (téléphone, bijoux,...).
* Dégager l'association de toute responsabilité pour tout accident qui pourrait survenir avant ou après l’accueil.
* Avoir souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile à son égard.

Pour plus de renseignements n’hésitez pas à nous contacter par mail ***contact@vesontiosportsvacances.com*** ou par téléphone ***06.33.66.83.08***, puis à nous rencontrer à nos bureaux du 14 rue violet, Espace associatif Simone de Beauvoir, 25000 Besançon.